ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu, Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 108' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 78,243 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160' et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98 215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 29 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur en façade à la rue Bourgogne sur cent douze [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point et delà s'étendant parallèlement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante [160] pieds, neuf [9] pouces de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes, à un point cent cinquante-huit [158] pieds quatre [4] pouces et trois [3] lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne, le tout d'après un certain plan dressé par Dasey et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte de vente par W. G. Tebault à Joseph Pujol, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 31 janvier 1907, d'après lequel devis lesdits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No Un formant le coin des rues Broad et Orléans et mesurant vingt-quatre pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur et façade à la rue Orléans de quatre-vingt-quinze pieds. Le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois est contigu au lot No deux et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No quatre est contigu au lot No trois et formant le coin des rues Broad et St Pierre et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre vingt-quinze pieds de profondeur et façade à la rue St-Pierre entre lignes parallèles. Le lot No quatorze formant le coin des rues White et Orléans, et mesurant vingt quatre pieds six pouces et sept lignes de face à la rue White sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Orléans. Le lot No quinze est contigu au lot No quatorze et mesurant trente pieds de face à la rue White sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Acquis par ledit Tebault avec autre propriété par achat de veuve Frederick Peters et sa, par acte pardevant ledit Stafford, notaire, le 18 juin 1904, livre des transferts 197, folio 554.

Troisième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 185 (vieux No 60 A), borné par les rues Poplar (anciennement Cinquième), Adams, Pontalba ou Jeannette et Bardette, désignés comme lots Nos six, sept, huit, neuf dix et onze, sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 29 mars 1895, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1895. D'après lequel devis lesdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No six formant le coin des rues Poplar et Adams; le lot No onze est contigu aux lots 6, 7, 8, 9 et 10 dans le fond, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par ledit Tebault par achat de Mme Nettie E. Webb, par acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 28 avril 1898, Bureau des transferts 158 folio 485.

Quatrième—Un certain morceau ou étendue de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé sur le Chemin Gentilly, en la Paroisse d'Orléans, environ cinq [5] milles de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté de la main droite ledit chemin allant de la ville, faisant partie de la Plantation autrefois appartenant à B. Doriocourt et mesurant deux et un tiers [2 1/3] d'arpents de face au Chemin Gentilly, sur vingt [20] arpents de profondeur. Ladite terre a été désignée par le Mr Ua. ...ess en plan annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 10 mai 1861.

Acquis par le dit Tebault, par achat de Arthur J. Pfeifle, par acte pardevant Edgar M. Cahn, notaire, le 12 mai 1898, enregistré en le livre des transferts 160, folio 541.

Cinquième—Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots Nos un à sept, inclusivement, et Nos onze et vingt-quatre, dans l'îlet No 600, borné par les rues Bienville, Olympia, Conti et St-Patrick. Le lot No un mesurant trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, formant le coin de la rue St-Patrick; les lots Deux à Sept inclusivement mesurent chacun trente-et-un pieds de face à l'avenue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds, trois pouces et six lignes de profondeur; le lot vingt-quatre mesurant trente pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds un pouce de profondeur.

Acquis par ledit Tebault par achat pour taxes d'Etat, par acte pardevant P. A. Rabouin notaire, le 14 août 1890, livre des transferts 135, folio 123; aussi par acte de ratification et transfert de Thomas C. Rubie et als, par acte sous signature privée, admis pardevant R. D. Wigginton, notaire, Ocean Springs, Miss., le 24 décembre 1895, enregistré dans le livre des transferts 159, folio 161.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
6 oct—6 7 12 20 27—nov 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 1134 rue Webster, entre Collège et Perrier.

Dryades Building & Loan Association vs Arthur St Amant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,828 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 42, (Burthaville) borné par les rues Webster, Perrier, Cortlandt et l'avenue Henry Clay, commençant à une distance de cinquante huit pieds de la rue Perrier et mesurant quarante six pieds de face à la rue Webster, quarante-six pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Perrier de cent trente-sept pieds un pouce et six lignes, et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent trente-sept pieds sept pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph W. Walton avocat pour la demanderesse
14 oct—14 20 27—nov 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur.

1° Propriété améliorée du Premier District portant les Nos municipaux 317 et 319 rue Franklin, entre la rue Gravier et l'avenue Tulane (anciennement rue Commune).

2° Six lots, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, St Pierre et Orléans.

3° Six lots dans l'îlet borné par les rues Poplar, Adams, Pontalba ou Jeannette et Burgette.

4° Une étendue de terre et améliorations sur le Chemin Gentilly, formant partie de la plantation autrefois appartenant à B. Doriocourt, mesurant 2 1/3 à la pointe de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

5° Neuf lots dans l'îlet borné par les rues Bienville, Olympia, Conti et St Patrick.

Edward P. Cousin vs William G. Tebault

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 334, borné par les rues Franklin, Liberté et Gravier et l'avenue Tulane (autrefois Commune), mesurant en mesure américaine trente-deux pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds six pouces, et trente-trois pieds en largeur dans le fond acquis par par ledit Tebault par achat de Paul Rousset, l'acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 26 février 1906, livre des transferts 206, folio 465.

Deuxième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 328, borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Orléans, désignés comme lots Un, Deux, Trois, Quatre, Quatorze et Quinze, sur un devis dressé le 22 janvier 1907 par D. E. Seghers & fils, voyers, une copie duquel est annexée à un acte de vente par W. G. Tebault à Joseph Pujol, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 31 janvier 1907, d'après lequel devis lesdits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No Un formant le coin des rues Broad et Orléans et mesurant vingt-quatre pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur et façade à la rue Orléans de quatre-vingt-quinze pieds. Le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois est contigu au lot No deux et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No quatre est contigu au lot No trois et formant le coin des rues Broad et St Pierre et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre vingt-quinze pieds de profondeur et façade à la rue St-Pierre entre lignes parallèles. Le lot No quatorze formant le coin des rues White et Orléans, et mesurant vingt quatre pieds six pouces et sept lignes de face à la rue White sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Orléans. Le lot No quinze est contigu au lot No quatorze et mesurant trente pieds de face à la rue White sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Acquis par ledit Tebault avec autre propriété par achat de veuve Frederick Peters et sa, par acte pardevant ledit Stafford, notaire, le 18 juin 1904, livre des transferts 197, folio 554.

Troisième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 185 (vieux No 60 A), borné par les rues Poplar (anciennement Cinquième), Adams, Pontalba ou Jeannette et Bardette, désignés comme lots Nos six, sept, huit, neuf dix et onze, sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 29 mars 1895, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1895. D'après lequel devis lesdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No six formant le coin des rues Poplar et Adams; le lot No onze est contigu aux lots 6, 7, 8, 9 et 10 dans le fond, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par ledit Tebault par achat de Mme Nettie E. Webb, par acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 28 avril 1898, Bureau des transferts 158 folio 485.

Quatrième—Un certain morceau ou étendue de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé sur le Chemin Gentilly, en la Paroisse d'Orléans, environ cinq (5) milles de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté de la main droite ledit chemin allant de la ville, faisant partie de la Plantation autrefois appartenant à B. Doriocourt et mesurant deux et un tiers (2 1/3) d'arpents de face au Chemin Gentilly, sur vingt (20) arpents de profondeur. Ladite terre a été désignée par le Mr Ua. ...ess en plan annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 10 mai 1861.

Acquis par le dit Tebault, par achat de Arthur J. Pfeifle, par acte pardevant Edgar M. Cahn, notaire, le 12 mai 1898, enregistré en le livre des transferts 160, folio 541.

Cinquième—Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots Nos un à sept, inclusivement, et Nos onze et vingt-quatre, dans l'îlet No 600, borné par les rues Bienville, Olympia, Conti et St-Patrick. Le lot No un mesurant trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, formant le coin de la rue St-Patrick; les lots Deux à Sept inclusivement mesurent chacun trente-et-un pieds de face à l'avenue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds, trois pouces et six lignes de profondeur; le lot vingt-quatre mesurant trente pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds un pouce de profondeur.

Acquis par ledit Tebault par achat pour taxes d'Etat, par acte pardevant P. A. Rabouin notaire, le 14 août 1890, livre des transferts 135, folio 123; aussi par acte de ratification et transfert de Thomas C. Rubie et als, par acte sous signature privée, admis pardevant R. D. Wigginton, notaire, Ocean Springs, Miss., le 24 décembre 1895, enregistré dans le livre des transferts 159, folio 161.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
6 oct—6 7 12 20 27—nov 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 1134 rue Webster, entre Collège et Perrier.

Dryades Building & Loan Association vs Arthur St Amant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,828 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 42, (Burthaville) borné par les rues Webster, Perrier, Cortlandt et l'avenue Henry Clay, commençant à une distance de cinquante huit pieds de la rue Perrier et mesurant quarante six pieds de face à la rue Webster, quarante-six pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Perrier de cent trente-sept pieds un pouce et six lignes, et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent trente-sept pieds sept pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph W. Walton avocat pour la demanderesse
14 oct—14 20 27—nov 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Terrain de valeur sur la rue Olympia.

Entre les rues Banks et Palmyre (rue à l'arrière St Patrick).

Whitney Central Trust and Savings Bank vs Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 93 854 — En vertu d'un ...se writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, numéroté 14 dans l'îlet 321 Premier District de cette ville borné par les rues Olympia, Banks, St Patrick et Palmyre lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds deux pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par le "Southern Athletic Club" le 3 juillet 1893, de Chas Louque, Livre des Transferts 148 folio 532.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling Brian et Saal et F. Rivers Richardson, avocats pour la demanderesse
15 sept—15 22/29—oct 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vente Propriété de valeur améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 1035, 1037 et 1039 rue Carondelet, entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Frank B. Twomey vs Samuel E. Satter et Ada L. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,140 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre désigné comme lot No Cinq, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Calliope, l'avenue Howard et la rue Baronne, situé dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Carondelet et commençant à une distance de dix-sept pieds sept pieds huit pouces et cinq lignes du coin des rues Carondelet et Calliope et mesurant trente sept pieds, neuf pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur partielle de soixante cinq pieds huit pouces sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Howard et le plus près du lot A, de là sur une ligne s'étendant vers l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet, d'un pied [1] six pouces, de là sur une seconde profondeur de quarante deux pieds six pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Calliope et parallèle à la rue Carondelet de un pied deux pouces, de là sur une troisième profondeur de quatre-vingt-trois pieds cinq pouces quatre lignes et ayant une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Calliope, delà, sur une ligne s'étendant vers l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet de dix huit pieds un pouce et trois lignes, ses ayant quatorze pieds six pouces à l'arrière ligne et se composant de tout le lot primitif No 3 et d'une partie du lot No 2

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1035 1037 et 1039 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. Danziger, avocat du demandeur.
30 sept—30—oct 6 13 20 27 - nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 4015 rue Dumaine.

Teutonia Loan and Building Company vs Wiley A. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98,064—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre sur un plan de subdivision fait par Henry L. Zander, ingénieur et voyer, en date du 6 juin 1903, et annexé à un acte passé pardevant C. G. Rohmbach, notaire en cette ville, le 19 octobre 1903, d'après lequel plan ledit lot s'étend à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton, et mesure trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et est formé de portions des lots désignés par les numéros quarante deux et quarante-trois et quarante-quatre sur un plan dressé par ledit Zander, en date du 29 mai 1903, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Charles J. Théard, notaire, en date du 28 mai 1903, et lesdits lots sont une partie d'un certain morceau de terre sur le coteau de la Métairie, l'avenue Carrollton et la rue Dumaine, et s'étendant à la rue Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse.
30 sept—30—oct 1 6 13 20 27—nov 1 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans 18 Octobre 1911

Ivy T. Preston, Agent, vs H. C. Brewster, No 97,747 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A ceux que cela peut concerner

Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai provisoirement saisi et pris en ma possession la propriété ci-dessous décrite à savoir

Tout et en particulier les meubles et autres propriétés contenus dans les locaux de bâtisses Nos 319, 323 et 325 rue Nord Claiborne et aux Nos 1714, 1716 et 1718 rue Conti, d'après l'inventaire enregistré dans cet office.

Sur laquelle propriété le demandeur dans l'affaire ci-dessus d'après la pétition supplémentaire et amendée enregistrée par lui, réclame un lien, privilège et droit de mettre en gage comme suit: En la somme de $250,00 avec 5 0/0 par an d'intérêts de la date de la demande judiciaire jusqu'au paiement et frais du procès, etc.

Et attendu que la propriété ci-dessus sur laquelle ledit demandeur réclame un lien privilège et droit de gage a été abandonnée par le propriétaire et le demandeur n'est pas un résident de la ville de la Nouvelle-Orléans ou de la paroisse d'Orléans et n'est pas en la juridiction de cette Cour et aucun agent ou personne ne représente ledit défendeur auquel peut être remise ladite citation.

Maintenant donc, conformément à un ordre de cour daté du 16 octobre 1911, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus avis public est par le présent donné à quiconque et à toutes personnes intéressées dans ladite propriété, de paraître et répondre, dans les quinze jours, conformément avec les Articles 292 et 293 du Code de Pratique Révisé les pétitions enregistrées par le demandeur dans l'affaire ci-dessus.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Dufour & Dufour et George Janvier, avocats pour le demandeur.
18 oct—18 25—nov 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 1326 et 1328 rue Clara, entre Thalie et Erato.

Succession de G. E. Gail vs M. J. Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,219—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 416, borné par les rues Clara, Thalie, Magnolia et Erato désigné comme lot B, sur un plan d'arpentage de J. O. Hamm, député voyer de ville daté du 25 mai 1908 et faisant partie d'un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, daté du 9 juillet 1908 d'après lequel plan ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Clara sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante deux pieds sept pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dimkelspiel, Hart & Davey avocats pour la demanderesse
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William D. Winston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96 689— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qu'on peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Hibernia Bank & Trust Company, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS COWNELL, Greffier. — McCloskey & Benedict, avocats.
18 oct—18 22 27

Succession de John J. Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 95,188 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qu'on peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Père Thomas J. Walsh exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COWNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
18 oct—18 22 27

Succession de F. F. Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,618.—Division D.—Attendu que Rosemonde E. Herwig, épouse de Emile Kuntz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu F. F. Herwig, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS COWNELL, Greffier. — Dart, Kernan & Dart, avocats.
18 oct—18 22 27

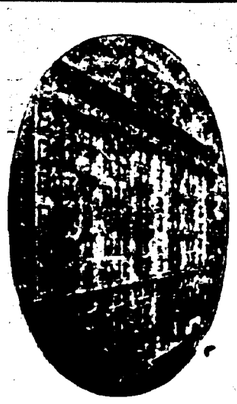

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil e bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.